



SÉPTIÈME ANNÉE. — N. 311

# DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

VENDEDI 8 NOVEMBRE 1901

### ABONNEMENTS

Burd et Départements 4 fr. 50  
Autres Départements 5 fr. 50  
Étranger 6 fr. 50

### RÉDACTION et ADMINISTRATION :

ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

### ANNONCES

Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal  
toutes les agences de publicité  
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

## LIRE PLUS LOIN :

LE CONFLIT FRANCO-TURC : Le rôle de la division Caillaud. — Les escadres étrangères dans les eaux turques.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES OUVRIERS : Lettre de M. Waldeck-Roussseau à Cotta. — Envoi de gendarmes à Somain.

ENLEVEMENT D'UNE JEUNE FILLE : Lubrique exploit de bourgeois.

EXPLOSION DE GAZ DANS UN COMMISSARIAT DE POLICE A LILLE : Importants dégâts.

HORRIBLE DRAME DE LA FOLIE : Une femme tuée à coups de hache.

TERRIBLE COLLISION DE TRAINS EN BULGARIE : Trois morts, soixante-trois blessés.

## LE PREMIER (JAUNE)

Le premier sarrasin, le premier jaune, la première « djamba de bo », le premier ouvrier qui méconnut ses intérêts propres et traita les intérêts sociaux de ses frères de labour en servant les patrons et les riches contre les pauvres, c'est l'Église chrétienne qui nous le donna. Elle fut toujours, d'ailleurs, contre les travailleurs.

Il appartenait à la corporation des cordonniers. C'était un gniaif qu'éut, certes, renié le père Fenard qui, de sa dure lanterne de cuir, frappait, impitoyable, inflexible et fort, tous ceux, gouvernants et patrons, prêtres et soudards, qui vivent du peuple, le trompent, le voient, le pressurent, le courbent sous un joug de misère et d'humiliation, lui refusent le bonheur de la vie libre.

La Compagnie du Saint-Sacrement, annexe de la Compagnie de Jésus, surnommée de traite, le « Bon Henry », mais son nom était Henry Buche.

Et voilà — érotique des choses et des mots — qu'il s'appellait Buche l'ancêtre de ces ouvriers faibles qui, se rangeant en temps de grève du côté des maîtres au détriment de leurs camarades, passent, béniés, sur les routes grisâtres du pays de la houille, du fer et du verre, poursuivis par les épithètes vengeresses et dérisoires, ou se mêle un peu de la bigarrure rouillière wallonne. — Jambe de bois ! Il sent le capot.

C'est M. Raoul Allier qui nous révéla, dans une étude de la *Grande Revue*, l'existence du « Bon Henry » et nous montra l'œuvre de délation, de mouchardise, de jésuitisme, de désorganisation de l'Église et de son valet.

Il y a trois siècles, à la fin du règne de roi Louis XIII, se créa une société secrète, « La Cabale des Dévots », composée de religieux et de laïques, qui, sous prétexte d'assistance des pauvres et des malades, poursuivait la domination complète de l'Église. Ce fut le premier patronage, la première « grosse pipe ».

Mais si cette Compagnie du Saint-Sacrement espionnait toutes les paroisses de Paris et cherchait à triompher de toutes les autres sectes religieuses et à étouffer toutes les velléités de libre pensée et de libre conscience, elle avait aussi pour but de mettre les patrons à l'abri des revendications de leurs ouvriers et d'empêcher les travailleurs d'élever la voix, de réclamer, de se faire traiter plus humainement.

Le cordonnier Buche l'aida dans cette besogne mauvaise. Aussi fut-il largement récompensé. Il fut, par ses pareils, considéré comme le plus digne et le meilleur, mais surtout d'ouvrier devant gros patron, supérieur en cela à l'ouvrier jeune de nos jours, dont les puissants paient les services au moyen d'une place de contre-maître ou de valet.

intrigant, remuant, bigot. Le « Bon Henry » cherchait parmi ses compagnons des recrues pour l'Église, tel un racoleur de dévots.

Les ouvriers de tous métiers étaient déjà groupés en compagnonnages, sorte de syndicat ouvrier, dit M. Raoul Allier, organisé secrètement contre la corporation, qui était le syndicat patronal.

Celui-ci était reconnu, celui-là était traqué. Aussi le compagnonnage secret, caché, était-il le seul moyen de défense des malheureux travailleurs.

« Les maîtres en recevaient de grandes inconvénients ; car, si quelque'un d'eux venait à rendre quelque déplaissance à un compagnon travaillant chez lui, ou s'il passait fantaisie à ce compagnon de choquer son maître et se venger de lui, il en sortait, et alors tous les autres compagnons qui travaillaient étaient obligés par le devoir du compagnonnage de sortir après celui-là. »

La solidarité des syndiqués s'affirmait. Les gros bonnets du patronage, ou mieux de la Compagnie du Saint-Sacrement, curés et patrons inquiétés par cette organisation occulte, firent de Buche un prédecesseur de **PONTAUX**.

Mais la guerre fut déclarée au compagnonnage, sous prétexte que la liberté des « garçons » devait être respectée. On parla au temps de Louis XIII comme parlent les réactionnaires du XX<sup>e</sup> siècle.

Le « Bon Henry » mit, à force de manœuvres louches, ses maîtres sur la trace des compagnons, les meneurs de l'époque. Il obtint communication du serment que devaient prêter les neophytes s'engageant à ne rien révéler du compagnonnage, soit qu'il en soit interrogé par personne docile ni ecclésiastique, ni père, ni mère, ni confesseur, jusque même à le nier à tous par serment.

La persécution prit une forme religieuse. On frappa le serment et la cérémonie d'initiation des compagnons, car, caché quelque chose à son confesseur et s'engager par serment, était crime d'hérésie.

La Compagnie du Saint-Sacrement eut, par Henry Buche, une arme terrible contre les ouvriers la « suprême révolution », qui disait que « les compagnons sont initiés par une cérémonie où l'on sert d'une croix et de tout ce qui représente les instruments de la Passion, et où l'on parodie le sacrifice de la messe et le sacrement du baptême ».

L'Église ataquait ouvertement. Un monitoire fut lancé invitant les fidèles à raconter en confession ce qu'ils savaient du compagnonnage.

Les compagnons héroïques gardèrent leur secret bien que la brochure publiée contre eux par la Compagnie du Saint-Sacrement disait, entre autres : « Cela ne mériterait pas moins que le feu temporel, en attendant le feu éternel qui ne peuvent éviter, tant qu'ils persisteront en cet état malheureux. »

Mais l'Église et son ignoble pourvoyeur n'éurent qu'une victime.

Malheureusement, poursuivis de toutes parts, les compagnons ne purent plus à se réunir.

C'est alors que Henry Buche, fut instigué par les prêtres et fonda un compagnonnage spécial : « Les Frères cordonniers » avec des « garçons » cordonniers, auquel le curé de Saint-Paul donna une règle confirmée par l'archevêque de Paris.

Le premier syndicat jaune était créé.

Comme quoi les groupes d'ouvriers sarrasins et « djamba de bo », ont un seul patron en la personne du « Bon Henry », Henry Buche. Ils formeront dorénavant les syndicats des « Buches ». EMILIO.

## LA POLITIQUE

### PREMIER RÉSULTAT

Nous avons, « seul, dans la presse régionale », publié, hier matin, le texte complet du projet de loi, sur les retraites des ouvriers mineurs, déposé, la veille, par le Gouvernement, sur le bureau de la Chambre.

Si nous nous permettons cette constatation, dont nous ne tirons, d'ailleurs, aucune vanité, c'est moins pour marquer « la sûreté et la rapidité de nos informations », — comme dirait la « Dépêche », — que pour témoigner, une fois de plus, du «*travail*» que nous faisons de ce qui intéresse la cause des travailleurs du sous-sol.

Mais l'heure tardive à laquelle notre service téléphonique nous a transmis ce projet, ne nous a pas permis la moindre appréciation, à son égard.

Faut-il considérer, comme une victoire ouvrière, l'initiative que vient de prendre M. Baudin, au nom du Gouvernement ?

Les mineurs demandaient un retraité de deux francs par jour, après vingt-cinq ans de service sans distinction d'âge.

Basly avait déposé un projet dans ce sens. La solution offerte par le Gouvernement n'est que la prolongation de la durée de la retraite de deux ans, de l'âge de l'ouvrier à partir duquel il sera admis à bénéficier de la retraite.

Il est clair que ce projet diminue de beaucoup la portée de celui de Basly.

Nous ne dirons point que le projet de Basly défie toute critique, mais nous ne craignons pas qu'on le mit en parallèle avec celui du Gouvernement.

Pour le moment, nous voulons nous borner à une simple constatation.

— Après avoir fait, pendant longtemps, la sourde oreille aux revendications des mineurs, nous dirigeons au fini par se décider à y prêter quelque attention.

Faut-il en accuser leur bonne volonté ? Peut-être ! En tout cas, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que cette bonne volonté ne s'est manifestée qu'après les récentes menaces de grève générale.

En effet, hier le théâtre *Gémier* a donné le *Volle du Bonheur*, un acte de Clémenceau. Veul-tu savoir comment fut inspiré l'écrivain le *Volle du Bonheur* ? Un ami, le diplomate de ses amis, M. de Biscourt, qui, ministre plénipotentiaire, avait résidé longtemps en Chine, conta un jour à Clémenceau une curieuse pantomime à laquelle il assista à Pékin.

Le *Volle du Bonheur* fut séduit et la fable inspira l'écrivain. La version du *Volle du Bonheur* ? Un lettre chinois, savant, aveugle, voit tout en beau en imagination. Ses visions sont belles. Il voit l'humanité superbe, croit au dévouement de sa femme, au respect de son fils, à l'affection de ses amis. Un médecin européen, lui apporte un remède, il lui remet une fiole contenant une eau dont une ablation doit lui rendre la vue. Une autre fiole contient une eau qui doit amener l'effet contraire. Le lettre se laisse convaincre, mais à peine voit-il que ses illusions tombent : sa femme le trompe avec son meilleur ami, son fils est irrespectueux, un autre ami qui est riche, lui fait une proposition de mariage, le lèche, le récompense en le volant ! Le pauvre Chinois en a assez ; il a cru faire un veuve mais n'a pu retrouver le bonheur, et se rend à la mort.

Voilà le thème. Convient-il de juger d'après le *Volle du Bonheur* le dramaturge Clémenceau ?



Georges CLEMENCEAU

La presse parisienne fut bon accueil à la pièce de Clémenceau. Les journaux de la *Gauche*, *le Libre*, *le Sillon*, *le Peuple*, ont été très favorables. M. Clémenceau dit, dans le *Volle du Bonheur*, un acte de Clémenceau, « une œuvre où nous pouvons admirer le talent dramatique du puissant écrivain ».

L'auteur du *Grand Pan* fera représenter sous peu *Les Fiancés*, au théâtre du Vaudeville. Ce sera un drame en trois actes, dont le sujet donnera lieu à l'étendue du talent dramatique du puissant écrivain.

En attendant, le *Volle du Bonheur* a été joué à Valenciennes, et sera joué dans d'autres villes de la région.

## ATROCE AGONIE

Les gens qui réclament le mystère pour la peine capitale, dans le cas de la mort, il se dit que lorsque la société pratiquera ses exécutions en « catimini », lorsqu'elle tuera à huis clos, dans l'intérieur des prisons, l'horreur de l'assassinat légal s'atténuera et qu'il aura toutes les chances possibles de durer éternellement.

C'est ainsi que nous sommes l'adversaire de la peine de mort que nous ne voulons pas pas hypocrite et furtive, opérant derrière la muraille d'un ergastule, mais impudent et cynique, étalant au soleil son couperet rouge de sang.

Mais si nous protestons contre la réforme qui consiste à exécuter les criminels dans l'établissement où ils sont détenus, nous en savons mieux qu'ils sont promis à la recherche de la guillotine. Il y a actuellement à Valenciennes un condamné à mort nommé Brugnon, qu'on va transporter à Figeac pour l'exécution.

Comme le dit très justement la « Lanterne », il ne sera pas possible d'opérer ce transfert sans que Brugnon ne comprenne qu'on le conduit au bourreau. Durant le voyage de 72 kilomètres qu'il lui faudra accomplir, il aura devant les yeux l'image du couteau triangulaire. Cette vision le poursuivra dans sa nouvelle prison où il passera sa dernière nuit, pendant cette atroce veillée de la mort qu'il devra subir à Figeac.

Ce supplice moral, cette horrible agonie, n'est pas inscrit dans la loi, et on n'a pas le droit de l'imposer aux criminels, quels qu'ils soient. Il faut facile, au lendemain de la condamnation, de transporter Brugnon à Figeac, selon les termes du jugement, devant avoir lieu l'exécution. C'est par une inutile cruauté qu'on prétend lui imposer ce voyage après la longue attente subie dans le cellule de Cahors. Notre confrère fait observer qu'il dépend du chef de l'Etat d'éviter ce scandale. Nous voulons espérer avec lui qu'il nous sera épargné.

## GRÈVE DE PROPRIOS

Temons-nous bien ! Le Midi bouge, et vous savez, quand le Midi bouge, il faut se méfier. Une nouvelle terrible nous arrive de Béziers. Nous sommes menacés d'une nouvelle grève. Les viticulteurs de l'Hérault se sont réunis à Casouls-Béziers, — le 6 juin, — et ils ont décidé de se mettre en grève.

Il paraît que le vin ne se vend pas. Le monde devient de jour en jour terriblement sobre, ce qui ne fait pas l'affaire des marchands de vin. Chacun sait, depuis que notre « imable » mine des finances nous l'a appris, que plus les années sont mauvaises en France, plus l'Etat gagne sur les importations ; et plus on voit, plus la consommation du vin est grande. Or, il paraît que l'on a de moins en moins de goût pour le noble jus de la vigne.

Et le Midi se plaint que l'Etat ne nous force pas à boire, qu'il ne décrète pas le litre obligatoire ; d'où la grève.

Mais une grève d'un nouveau genre. Ces grévistes demandent la suspension de toutes poursuites pour non-paiement jusqu'en décembre, sinon gare, ils cessent les affaires et ils ne paieront plus d'impôts. Ce doit être surtout pour ceux qui désirent se mettre en grève.

Je ne vois pas trop bien ces négociants se plaignant de ne pas faire d'affaires qui se puisent eux-mêmes et trouvent que le meilleur remède à leur situation est de ne plus rien faire du tout.

Écrire, il que va faire le client ; et s'il allait ne plus revenir après cela et se mettre en grève à son tour.

Allons, allons, je crois bien que la campagne électorale est ouverte dans le Midi, et qu'il s'agit simplement de montrer aux bons viticulteurs de l'arrondissement de Béziers qu'on s'occupe d'eux.

Une fois cela fait, le Midi aura suffisamment bougé, et il se calmera.

## MATERNITÉ FACILE

A propos de la naissance du petit-fils du roi des Belges, le *Peuple*, organe socialiste de Bruxelles, écrit :

On a accumulé des dentelles, des rubans, des fanfreluches, pour le moussin qui sera le fils du roi, et à peine a-t-elle eu fin de la naissance de son fils qu'elle a déjà été remplacée par un autre moussin ? — que sa mère la confie à une nourrice sèche.

La jeune princesse se contentera de lui faire parfois risette, au-dessus de son berceau. Elle aura toutes les joies du baby, sans connaître les angoisses de sa mère.

C'est la maternité facile.

A Mouscron, il y a une quantité de pauvres femmes, embauchées dans les fabriques de Tourcoing et de Roubaix, qui confient leurs nourvains à des nourrices, en prenant une forte redevance sur leur maigre salaire, et ne peuvent venir voir les pauvres petits êtres qui sont toute leur vie, tout leur espoir, toute leur consolation, qu'une seule fois au bout de la semaine, le dimanche.

Nous demandons à qui doivent aller les sympathies et le respect ?

Lesquelles faut-il aimer ? Lesquelles faut-il plaindre ?

## NOS DÉPÊCHES

### Le Confit Franco-Turc

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France ».

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

« L'ambassade ottomane, aussi bien qu'un confit de France, n'est que du sucre qui se confie à la France. »

croisier cuirassé le « Variag » et de deux petits croiseurs, le « Amour » et le « Iéniéss ».

On annonce qu'une escadre autrichienne, dont la composition est inconnue, a quitté Pola pour le Levant.

L'escadre grecque, nouillée à Smyrne, se compose des cuirassés « Psara », « Hydra » et « Spetsai », auquel il faut ajouter l'avis sans valeur P. « Eurotas ».

Les Allemands, n'ont, dans les eaux turques, que le « Loreley », stationnaire de Constantinople.

## Symptômes de révolte à Mitylène

L'« Echo de Paris » publie la dépêche suivante de Constantinople :

« On dit que l'arrivée de la flotte française à Mitylène, où les habitants d'origine grecque demandent l'annexion à la Grèce, pourrait créer de grosses difficultés à la Porte en causant une violente agitation et peut-être de sérieux soulèvements contre la Turquie, dont le prestige va se trouver diminué par l'action française. »

## Les opérations de l'escadre

L'« Agence Havas » publie la note suivante :

« Le gouvernement a reçu ce matin suivant un télégramme de l'amiral Caillaud. Il ne sait donc à l'heure actuelle qu'une seule chose : c'est que la division de l'amiral est arrivée à Mitylène, et la venue de plus. »

Un journal a annoncé ce matin que l'amiral Caillaud avait télégraphié hier en chiffré à M. Bapst qu'il avait occupé les ports et saisi les douanes de l'île. Nous croyons savoir que cette nouvelle n'est pas tout à fait exacte. L'amiral a en effet télégraphié à M. Bapst, mais sa dépêche, à peu près identique à celle qu'il a envoyée au ministre de la marine, se borne à annoncer son arrivée.

Il ne parle ni de son débarquement ni de la saisie des douanes.

Apoutons toutefois que la saisie des douanes et des trois ports est des plus probables, puisque quelle figure dans les instructions données à l'amiral par le gouvernement.

Nous avons déjà dit que l'amiral se servirait probablement pour ses nouvelles communications, de la voie de Syra. On pense recevoir cette après-midi un télégramme de lui donnant les détails qu'il n'a pu transmettre hier par le télégraphe turc.

## UNE MENACE DU SULTAN

Francfort, 6 novembre. — On télégraphie de Constantinople que le ministre des affaires étrangères de Turquie, n'a pas encore répondu aux notes du gouvernement français d'hier et d'aujourd'hui.

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

« Les ministres de la République ont été avisés que le sultan a donné l'ordre de payer le plus tôt possible la totalité de la somme demandée mais qui a été rejetée par la France comme insuffisante, porte une remarque autographe du sultan ainsi conçue : « Maudit soit celui qui a éviqué cette affaire ! C'est à la condition de lui faire subir le châtiment qu'il mérite que j'accèpte cet arrangement. »

## La Guerre Sud-Africaine

LA SITUATION

Londres, 6 novembre. — Une dépêche de lord Kitchener annonce que le général French opère contre Fouché-Mohring et Wassels, qui se trouvent avec 400 hommes entre Barkly-East et Rhodes. Entre la ligne ferrée d'East-Loxton et l'océan Indien, la colonne s'en débarrasse momentanément des Boers.

Les autres commandos, sous les ordres de Smeets, de Bouveres et de Pyper, ont été poursuivis pendant plusieurs journées dans l'arrière par les troupes de Crabbie et de Kavanagh. Il y a eu quelques combats d'arrière-garde. Plusieurs chevaux ont été envoyés aux Boers qui ont eu quelques succès et prisonniers. Les troupes de Kavanagh ont été rejoints finalement sur la ligne de Town river.

Le nuit du 21 octobre, les troupes de Caldwell, qui avaient quitté Matjiesfontein, leur ont barré la route. Ces troupes étaient en contact, la nuit dernière, avec les Boers. Kavanagh se porta à leur aide.

À l'ouest, les troupes de Capper et Wormald ont fait leur jonction à Comrades drift, à Hollingsworth et Orlamundia River, le 23 octobre.

Le 30 octobre, ces troupes ont appris que les Boers, sous les ordres de Maritz, se portaient de nouveau vers sud, à l'ouest de la position qu'ils avaient occupée.

Tout cela semble prouver que les efforts des Anglais n'ont pas donné grand résultat. Il est inévitable, à cet égard, de citer, d'après l'agence Paris-Nouvelles, le rapport du commandant Maritz, daté de Bushmansland, au nord-est de la colonne du Cap à M.

« Le commandant Maritz arrivait à Bushmansland, en juin, avec 40 hommes qui se trouveraient enrésus au mois d'octobre, par 350 nouvelles recrues. »

Il se rencontra avec une force anglaise de 600 hommes, y compris 250 indigènes, sous les ordres du major Leadwin. Il le battit et les prisonniers qu'il libéra, en vertu des instructions des généraux Botha et de Wet, à l'exception des cadres qui étaient livrés à l'espionnage. Il fit fusiller ses derniers.

En outre, le commandant Maritz a trouvé des documents provenant du quartier général de l'armée, qui indiquent que les instructions pour emmener les chevaux des fermiers des villages avoisinants pour les besoins de l'armée anglaise.

Le commandant Maritz commentait ces agissements, dit qu'ils assurent le succès final des Boers, et que l'armée anglaise se trouve dans une situation désastreuse.

Un autre télégramme, daté de Standerton, donne des détails sur la surprise à laquelle Botha a échappé il y a quelques jours à l'ouest de la colonne du Cap, à l'ouest de la position qu'ils avaient occupée.

On continue, en Angleterre, à voir la situation actuelle sous un aspect pessimiste. Le baron d'Ither, à cause du discours de sir Michael Hicks-Beach, les Consolidés sont tombés à 91 shillings, alors qu'il n'y avait que 90 shillings, depuis treize ans, il y a trois ans, ils étaient à 114.

PAS DE REPRESSALLES

Le *Petit Bleu*, de Bruxelles, se dit en mesure de démentir de la façon la plus formelle la nouvelle répandue à Londres, suivant laquelle les représentants du Transvaal et de l'Orange auraient, dans leur récent concubinage en Hollande, décidé de représenter contre les prisonniers anglais pour les forçats dont les Boers sont les victimes de la part de l'armée et des autorités britanniques.

L'ATTITUDE DE LA HOLLANDE

Notre correspondant de la Haye nous écrit :

« On n'attache aucune valeur à la nouvelle lancée par le journal anglais le *Standard*, que le ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, le baron de van Lynden, adresserait par l'intermédiaire de son ministre à la Haye, une lettre au ministre des affaires étrangères de la Hollande, dans laquelle il lui propose de soutenir une intervention de la Hollande. »

Nous sommes persuadés que le ministre des affaires étrangères de la Hollande, qui n'a aucune raison de ne pas se tenir à l'écart de ce débat, ne se laissera pas influencer par le ministre des affaires étrangères de la Hollande, qui n'a aucune raison de ne pas se tenir à l'écart de ce débat.

Les feuilles appellent que M. Kuyper, député de l'opposition, ne cessait de critiquer l'œuvre du cabinet Pierson, lequel, à ce propos, avait envoyé M. Gerdard à Lourenço-Marques, tandis que M. Kuyper, devenu ministre, use d'une prudence qui forme contraste avec ses déclarations antérieures.

Quelques organes de l'opposition sommaient le ministre de faire entendre une énergique protestation contre la manière de l'Amsterdam de faire la guerre, en ce qui a rapport aux retraites des Boers et des déclarations de la conférence de la Haye.

## La Grève générale des Mineurs

La réponse de Waldeck-Roussseau à Cotta

Marseille, 6 novembre. — Le *Petit Provençal*, dans son numéro de ce matin, publie le texte d'une lettre que M. Waldeck-Roussseau a adressée au Conseil à l'adresse de 25 octobre à Cotta, secrétaire général de la Fédération Nationale des mineurs de France.

Cette lettre est ainsi conçue :

« Monsieur le Secrétaire général, la Chambre a renoué la proposition de M. Basly à la commission de travail. »